

EO6 l'Engagement en contexte multinational

Auteur : TRINQUANT COL

Date : 2003

Le Colonel Trinquant a organisé son intervention en trois temps.

Dans un premier temps il a présenté le dispositif de gestion de crise de l'ONU, puis il a parlé du processus de la gestion de crise pour terminer avec l'arsenal de sortie de crise.

I - Dispositif de gestion de crise de l'organisation :

Après quelques rappels historiques, le conférencier a présenté le système qui permet la gestion des crises.

Ce modèle comporte 3 colonnes:

- colonne financière
- le traité de San Francisco (ce qu' il y a à New York)
- les organismes rattachés.

A New York, ce même modèle possède 6 piliers :

1 - Le Conseil de sécurité : il est composé

- du comité d'état-major qui conseille le conseil de sécurité dans les domaines militaires,
- des tribunaux permanents qui traitent en ce moment du Rwanda et de la Yougoslavie,
- du Comité des sanctions qui suit la pression économique

(sanctions contre l'Irak)

· de l'ONP

· et de l'UMOVIC

2 -Le Conseil économique et social qui traite des domaines économiques et au sociaux.

3 - Le Conseil de tutelle

qui est inactif en ce moment. Il sera actif uniquement quand un pays est mis sous tutelle.

4 - La Cour internationale de justice : située à La Haye et qui règle les différends entre deux pays.

5- L'assemblée générale : C'est le lieu où se regroupent les représentants de tous les pays du monde lors de la session annuelle.

6 -Le Secrétariat : qui est l'organe permettant de tout mettre en œuvre.

II- Gestion de crise par l'ONU

La prévention de fond: c'est le mot d'ordre des représentants de l'ONU qui se comportent comme des capteurs. Toutes les crises ne sont pas médiatisées. Les alertes sont malheureusement tardives, et l'Onu recherche un accord en les parties. S'il y a accord, il est mis en œuvre.

Le conférencier a insisté sur les chapitre 6 et 7.

Dans le cadre du chapitre 6, la mission de paix vient contrôler l'application de l'accord.

Le chapitre 7 est utilisé quand on n'est pas sûr que l'accord va être appliqué. Donc la force des Nations Unies peut faire appliquer l'accord par la force.

L'Irak et la Côte d'Ivoire ont fourni de nombreux exemples à la démonstration du Colonel Trinquant.

III- Arsenal de sortie de crise

L'ONU est la seule organisation à disposer d'un arsenal de sortie de crise. L'arsenal s'appuie principalement sur la recherche de l'accord et ensuite de la mise en œuvre de l'accord.

Dans cette partie, le conférencier a donné de nombreux exemples historiques relatifs à la sortie de crises de conflits aujourd'hui terminés.

Conclusion:

Cette conférence a été d'un très bon niveau. Elle a largement complétée et éclairée certains points flous et abstraits chez les stagiaires et a apporté un éclairage sur l'activité réelle qui se déroule quotidiennement dans les labyrinthes de l'ONU. Par contre certaines réponses aux questions des stagiaires ont pu surprendre l'auditoire, à titre d'exemple :

a - il n'y a pas de rapport de force dans la prise de décision et dans l'adoption des résolutions au sein du conseil de sécurité .

b- Les petits pays ont la capacité d'agir efficacement au sein du conseil de sécurité s'ils le décident